



Association  
Patrimoine Moulisien

# REGLEMENT et inscription STAGE 2024

## **Article 1 – Objet**

L'association Patrimoine Moulisien, dans le cadre des Journées du Marbre, organise 5 jours de stage, du vendredi 2 août au mardi 6 août 2024, intitulé « initiation ou perfectionnement à la sculpture sur marbre grand antique d'Aubert »

Le maître de stage sera le sculpteur Jean Jacques Abdallah.

Ce stage permettra de s'initier ou se perfectionner à la sculpture sur marbre à partir d'un bloc brut.

## **Article 2 – inscriptions**

Les inscriptions sont limitées à 6 stagiaires maximum et seront enregistrées dans l'ordre de réception des candidatures complètes. Un courrier ou un mail de confirmation sera envoyé.

Le stage est ouvert à tout participant débutant ou confirmé à partir de 18 ans.

Un chèque d'acompte de 210 € (deux cent dix euros) rédigé à l'ordre de l'association Patrimoine Moulisien sera joint au bulletin d'inscription et à l'attestation d'assurance.

Il sera déduit du montant de la participation au stage qui sera réglé le 1<sup>er</sup> jour de stage.

En cas de désistement, l'acompte ne sera pas remboursé, sauf en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical.

## **Article 3– Matériau – outillage**

Les stagiaires se verront remettre, par tirage au sort, un bloc de marbre grand antique de maximum 50x50x50cm selon l'appréciation du maître de stage.

Les blocs seront bruts de carrière. Les stagiaires devront s'accommoder des défauts naturels de la pierre, couleurs, microfissures etc...

L'organisateur se réserve le droit de modifier les dimensions des blocs, pour contraintes techniques.

Les stagiaires disposeront de leur propre matériel à savoir une disqueuse-meuleuse et disques conformes de découpe ainsi que les abrasifs de finition, (cf maître de stage) ; ils devront prévoir leur équipement : gants, lunettes, casque anti-bruit, bonnes chaussures, rallonge électrique. A titre exceptionnel (panne de matériel personnel) un prêt de matériel pourra être effectué moyennant une participation financière (disques, ponceuse disqueuse.)

Les organisateurs en partenariat avec l'entreprise MARBRES ARIEGE-PYRENEES mettront à disposition une alimentation électrique 220V.

Le stagiaire récupérera sa réalisation à la fin du stage.

## **Article 4 – coût - horaires – lieu**

Le coût du stage est de 460 € pour les 5 jours dont 10 € d'adhésion à l'association Patrimoine Moulisien. Les horaires proposés sont de 9h à 12h / 13h à 17h30 ; ils peuvent être modifiés à la convenance du maître de stage ; les repas et hébergements ne sont pas pris en charge par l'association.

Les stagiaires s'engagent, le dernier jour du stage, à exposer leurs œuvres au moulin d'Aubert, en public, de 17h à 19h30, heure de retrait des œuvres.

Le stage a lieu en plein air, au lieu dit Aubert, commune de Moulis.

## **Article 5– Responsabilité**

Chaque stagiaire travaille sous sa propre responsabilité et veille à la sécurité de son entourage. Le stagiaire dégage l'organisateur et le maître de stage de toute responsabilité en cas d'accidents, blessures, vol ou autres dommages.

Il s'engage à respecter les consignes de sécurité définies par le maître de stage. Le non-respect de ces consignes peut remettre en cause la participation au stage.

Le participant devra disposer d'une assurance responsabilité civile personnelle qui sera envoyée lors de l'inscription. Cette assurance couvre les risques de dommages causés à autrui.

En fonction du contexte sanitaire, les mesures d'hygiène seront appliquées suivant les recommandations du gouvernement.

## **Article 6 – Droit à l'image**

L'engagement signé du stagiaire donne la possibilité aux organisateurs de publier des photos, des textes, vidéos de l'œuvre, à titre d'information, de publicité (réseaux sociaux, presse, plaquettes et affiches) dans un but non commercial.

Les droits d'exploitation demeureront la propriété de l'auteur, conformément à la loi sur la propriété littéraire et artistique.

# **STAGE : MODALITES D' INSCRIPTION :**

**A retourner avant le 15 juin 2024**

## **Pièces à fournir pour l'inscription :**

- Attestation d'assurance responsabilité civile
- engagement signé
- chèque de caution

**La demande d'inscription devra être** adressée à PATRIMOINE MOULISIEN  
-MAIRIE – 09200 MOULIS

Nom du stagiaire :

.....

Adresse .....

.....

Coordonnées : n° de téléphone..... Adresse

email .....

Demande mon inscription au stage d'initiation de sculpture sur marbre grand antique d'Aubert qui se déroulera du vendredi 2 août au mardi 6 août 2024 à Moulis.

Je déclare disposer du matériel nécessaire à savoir une disqureuse-meuleuse et les disques afférents.

Je joins un chèque d'arrhes à l'ordre de l'association Patrimoine Moulisien d'un montant de 210 euros (dont 10 € d'adhésion) ainsi qu'une copie de mon assurance responsabilité civile.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer sans réserve.

Date : \_\_\_\_\_

**Signature : Précédée de la mention « Lu et approuvé »**